



Sur cette placette on note la présence d'un jardin demeuré ouvert. Faiblesse de ce dispositif en raquettes : l'emprise au sol de la voie, même d'usage privé, impacte la taille et la qualité de l'espace collectif, au centre (ici au niveau des n° 54-56).

IVR32_20195900656NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation